

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Sujet

« À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'entreprise est un lieu de relations sociales entre différentes parties prenantes. »

Introduction

L'entreprise est une organisation productive qui combine du travail, du capital et des consommations intermédiaires afin de produire des biens ou des services destinés à être vendus sur un marché. Cependant, l'entreprise n'est pas seulement un lieu de production : c'est aussi un espace de relations sociales.

En effet, de nombreux acteurs interviennent dans l'entreprise : salariés, dirigeants, syndicats, actionnaires ou encore associations. Ces acteurs, appelés parties prenantes, ont parfois des intérêts communs mais aussi des intérêts divergents.

Nous verrons donc que l'entreprise est un lieu de coopération et de dialogue social puis qu'elle est aussi un lieu de conflits entre différentes parties prenantes.

L'entreprise est un lieu de coopération et de dialogue social entre différentes parties prenantes

L'entreprise rassemble différents acteurs qui doivent coopérer afin d'assurer son fonctionnement.

En effet, les salariés, les dirigeants, les syndicats ou encore les actionnaires participent à la vie de l'entreprise. Ces acteurs entretiennent des relations sociales et dialoguent afin de défendre leurs intérêts et de prendre des décisions concernant l'entreprise. Les syndicats représentent par exemple les salariés lors des négociations avec les employeurs.

Par exemple, le document 2 explique que l'entreprise est au cœur d'un ensemble de relations avec différentes parties prenantes comme les actionnaires, les syndicats ou encore les associations. Le document montre aussi que les syndicats jouent un rôle important dans la représentation des salariés.

L'entreprise est aussi un lieu de conflits entre différentes parties prenantes

Les relations sociales dans l'entreprise peuvent également être conflictuelles.

En effet, les intérêts des différentes parties prenantes ne sont pas toujours les mêmes. Les salariés peuvent réclamer de meilleures conditions de travail ou des hausses de salaires tandis que les employeurs cherchent parfois à limiter les coûts de production. Ces désaccords peuvent entraîner des grèves, des pétitions ou des recours aux Prud'hommes.

Par exemple, le document 1 montre qu'entre 2014 et 2016, 13 % des représentants de la direction dans les établissements avec représentant du personnel déclarent au moins un arrêt de travail contre seulement 2 % dans les établissements sans représentant du personnel.

On peut calculer un écart :

13 - 2 = 11 points

Les conflits collectifs sont donc davantage présents dans les établissements où les salariés disposent de représentants.

Le document montre également que 27 % des représentants du personnel déclarent au moins une autre forme de conflit collectif entre 2014 et 2016.

Conclusion

L'entreprise est donc un lieu de relations sociales entre différentes parties prenantes. Ces relations peuvent prendre la forme d'une coopération et d'un dialogue social entre les acteurs de l'entreprise, mais aussi de conflits liés à des intérêts divergents. L'entreprise apparaît ainsi comme un espace central de relations sociales.